



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

de la

Conférence nationale

### L'INTERPRETARIAT MEDICAL ET SOCIAL PROFESSIONNEL Exercice effectif des droits et de la santé dans une société plurielle

14 novembre 2012, à l'ENA - Auditorium Michel Debré - Strasbourg

---

#### Objectifs spécifiques :

- Apporter aux acteurs (professionnels, usagers, interprètes) une lisibilité des fonctions et rôles de l'interprète médical et social professionnel,
- Apporter aux médecins, soignants, travailleurs sociaux, ... une meilleure compréhension de l'intérêt de l'interprétariat professionnel, entre autres, pour l'intégration des personnes : intérêt pratique, posture éthique et respect du droit,...
- Témoigner des problématiques liées aux cultures institutionnelles et des stratégies mises en œuvre pour adapter l'accueil, l'accompagnement et le soin aux publics confrontés à la barrière de la langue : normes et valeurs de l'institution, comme appuis aux acteurs et à leurs relations avec les personnes.

#### Objectifs pédagogiques :

##### *1. pour les interprètes et les structures promouvant l'interprétariat*

---

- Etoffer et renforcer la qualification professionnelle des interprètes.
- Mettre en lumière et expliciter les fonctions (compétences) que l'interprète médical et social professionnel mobilise pour respecter les principes déontologiques de ses interventions.
- Présenter les exigences du travail d'interprétariat et pouvoir délimiter ses fonctions et argumenter cette délimitation.

- Inscrire la pratique professionnelle de l'interprète médical et social dans une filiation des métiers à la croisée du champ de la traduction et du champ médical et social.
- Pouvoir analyser de façon nuancée et interroger les situations d'interprétariat tant du point de vue linguistique, que relationnel (interactionnel) et interculturel.
- Mettre en valeur l'importance du dispositif de formation initiale, continue et d'accompagnement des interprètes.
- Mettre en valeur le dispositif d'analyse des pratiques, indispensable à l'exercice souvent isolé de l'interprète, qui ne fait pas partie d'une équipe, et qui intervient dans des contextes variés.

## ***2. pour les professionnels de la santé et du monde social***

---

- Etre sensibilisé, initié, à l'acte même de traduction et à ses exigences.
- Connaître les principes déontologiques auxquels est soumis un interprète professionnel.
- Savoir délimiter l'intervention des interprètes (fonctions, compétences, responsabilités...).
- Réfléchir aux enjeux de la présence et du travail d'un interprète, aux places de chacun dans ce dialogue à trois.
- Se préparer à la coopération avec un interprète dans le cadre d'une consultation médicale et/ ou sociale.
- Pouvoir discerner les interventions d'un interprète qualifié d'un interprète de proximité.

## ***3. pour les instances de direction des établissements et dispositifs santé / social, pour les décideurs des politiques publiques***

---

- Etre sensibilisé aux
  - stratégies de communication ou de parole choisies à l'égard des personnes non francophones
  - apports, limites, conditions des différentes méthodes (et outils) retenues
- Analyser les conséquences de ces choix
- Prendre la mesure des intérêts qualitatifs et quantitatifs de l'interprétariat professionnel pour les personnes non francophones, les acteurs santé / social, ainsi que l'ensemble de l'institution